Implanter et piloter des couverts végétaux en viticulture Bio

Labellisée Eco-phyto par Vivea - Co-organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs
• Acquérir les bases de la nutrition de la vigne et de la vie du sol. Comprendre les interactions sol/plante. • Analyser l'impact des couverts végétaux. • Être capable de définir un plan d'action individuel et les itinéraires techniques pour implanter des couverts végétaux

Enjeux
Il devient urgent de développer des modèles de production plus économes en travail, carburant, fertilisants et produits phytosanitaires, plus résilients aux excès climatiques tout en optimisant la production. Cette formation vise à fournir des éléments techniques spécifiques sur l'enherbement semé en viticulture.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
• Physiologie de la vigne, ses besoins, interactions sol-plante.
• Gestion de la vigueur, effets de la concurrence et influences sur les maladies et/ou carences. Gestion phytosanitaire.
• Rôles de l'enherbement.
• Maîtrise des adventices : modes de reproduction, moment. de leurs destructions. Influence sur la vigne et les maladies fongiques.
• Présentation des différents mélanges de semences.
• Réflexion et choix des semences en fonction du type de sol.
• Itinéraire technique de l'enherbement semé : dates et méthodes de semis, pilotage de la destruction du couvert.
• Présentation de matériels de semis et de destruction.

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 22/03/2022

Tarifs
Adhérent 210€
Non adhérent 210€
Non agricole 210€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds, nous contacter

Plus de renseignements
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation : 91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès : Accessibilité PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

22 mars 2022
09:00 - 17:00 (7hrs)
30250 Sommières
Nicolas Dubreuil, conseiller et animateur en viticulture, BIO 66

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _

- ☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)